

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



FÉVRIER
2016
NUMÉRO
0953

Formations en travail social : 62 000 étudiants en 2014

En 2014, 62 000 étudiants sont inscrits dans les filières de formation du travail social. Un quart des nouveaux étudiants de première année se destinent au métier d'aide médico-psychologique, 14 % à celui d'éducateur spécialisé et 13 % à celui d'auxiliaire de vie sociale. Plus de huit étudiants sur dix sont des femmes.

L'âge moyen des étudiants à l'entrée en formation est de 31 ans. Cet âge, relativement élevé, s'explique par de fortes proportions d'étudiants qui reprennent leurs études, soit pour évoluer professionnellement, soit pour s'insérer sur le marché du travail. Un étudiant sur deux travaillait l'année précédant son inscription et c'est le cas, en grande majorité, de ceux préparant une formation supérieure à un bac+2.

Quatre étudiants sur cinq perçoivent un financement, notamment pour les formations de niveau V équivalentes à un BEP ou à un CAP et pour les formations des niveaux II et I, supérieures à un bac+2.

La répartition des formations par niveau diffère selon les régions. Ainsi, la part des diplômés de niveau V varie de 33 % en Île-de-France et Centre – Val de Loire à 100 % en Corse.

Thomas Vroylandt (DREES)

En 2014, selon l'enquête de la DREES auprès des centres de formation sociale, 62 000 étudiants sont inscrits dans une formation préparant aux diplômes du travail social en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer¹ (encadré, tableau 1). Parmi eux, 32 000 sont inscrits en première année, dont 45 % dans des formations de niveau V (correspondant à un niveau BEP ou CAP), 13 % dans des formations de niveau IV (correspondant à un niveau baccalauréat), 34 % dans des formations de niveau III (correspondant à un niveau bac+2) et 8 % dans des formations de niveaux II et I (correspondant à un niveau bac+3 ou plus).

Moins d'inscrits mais davantage de diplômés

Les effectifs de nouveaux inscrits² ont globalement diminué de 2 % en cinq ans, et l'évolution depuis 2009 montre un recul plus important de l'ensemble des inscrits (-4 %). Pour autant, le nombre de diplômés a augmenté de 5 %. Ce décalage provient de la durée des formations qui varie d'une à trois années. En effet, la forte hausse des nouveaux inscrits en 2010 et 2011, puis la baisse progressive des effectifs entraînent une augmentation des diplômés de 2011 à 2013. Cette hausse est suivie également d'une baisse en 2014, le nombre des diplômés

...

1. Ce terme renvoie aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution.

2. Les nouveaux inscrits sont ceux entrant pour la première fois dans leur formation sociale, l'année de l'enquête.

se maintenant au-dessus du niveau de 2009. Ces évolutions s'accompagnent d'une concentration du nombre des inscrits et des diplômés dans les régions les plus peuplées, qui comptaient déjà le plus d'étudiants en formations sociales.

L'âge moyen est de 31 ans en début de formation

Les femmes représentent 85 % des nouveaux inscrits dans ces formations. La seule dans laquelle elles sont minoritaires est celle d'éducateur technique spécialisé. Les étudiants en travail social sont relativement âgés : 31 ans en moyenne au début de la formation. La moitié d'entre eux occupaient un emploi avant leur entrée en formation. Les formations de niveaux II et I sont plus particulièrement destinées à un public ayant déjà une expérience professionnelle : 87 % des étudiants travaillaient avant de suivre ces cursus, et leur âge moyen est ainsi de 41 ans. Par ailleurs, de nombreux étudiants étaient auparavant au chômage ou inactifs, et c'est le cas en particulier de 31 % des inscrits en formation de niveau V.

Ces constats diffèrent pour les inscrits en formation de niveau III. Ces derniers étaient plus fréquemment étudiants avant leur entrée en formations sociales (47 %) et ils sont plus jeunes (24 ans en moyenne) que dans les formations des autres niveaux.

Quatre étudiants sur cinq disposent d'un financement pour leur formation

En première année, 78 % des étudiants bénéficient d'un financement. Parmi eux, 31 % perçoivent une aide en tant que demandeurs d'emploi, 21 % une aide ou une bourse d'un conseil régional, départemental ou d'un autre organisme, 15 % une aide dans le cadre de la formation continue, 12 % au titre d'un contrat de professionnalisation ou d'un autre contrat aidé, 7 % d'un congé individuel de formation et 4 % d'un contrat d'apprentissage.

Ils sont plus nombreux à recevoir l'une de ces aides dans les formations de niveau V (93 %), de niveaux II et I (86 %) ou de niveau IV (81 %) que dans celles de niveau III (67 %). Le type d'aide diffère également selon la formation. Dans les formations de niveau V, 20 % des étudiants relèvent de la formation continue, 25 % perçoivent une aide en tant

ENCADRÉ

L'enquête de la DREES sur les formations aux professions sociales

Chaque année, la DREES mène une enquête auprès des centres de formations aux professions sociales, avec le concours des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Cette enquête permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, ainsi que de recenser leurs étudiants et leurs diplômés par année d'étude. Elle collecte également des informations sur chaque étudiant : âge, sexe, mode de prise en charge financière, nationalité et, pour les nouveaux entrants, le niveau de diplôme le plus élevé déjà obtenu, la profession du parent référent et le département de résidence avant formation.

L'enquête porte sur les formations préparant aux quatorze diplômes du travail social suivants (articles D451-11 à D451-104 du Code de l'action sociale et des familles) :

- trois de niveau V (équivalent d'un BEP ou d'un CAP) : auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique et assistant familial ;
- deux de niveau IV (équivalent du baccalauréat) : moniteur éducateur et technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- cinq de niveau III (équivalent à un bac +2) : celle de conseiller en économie sociale familiale qui dure une année après l'obtention d'un BTS en économie sociale et familiale, celles d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur technique spécialisé ;
- quatre de niveaux II et I (supérieur à un bac +2) : médiateur familial, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), diplôme d'ingénierie sociale (DEIS) et certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES).

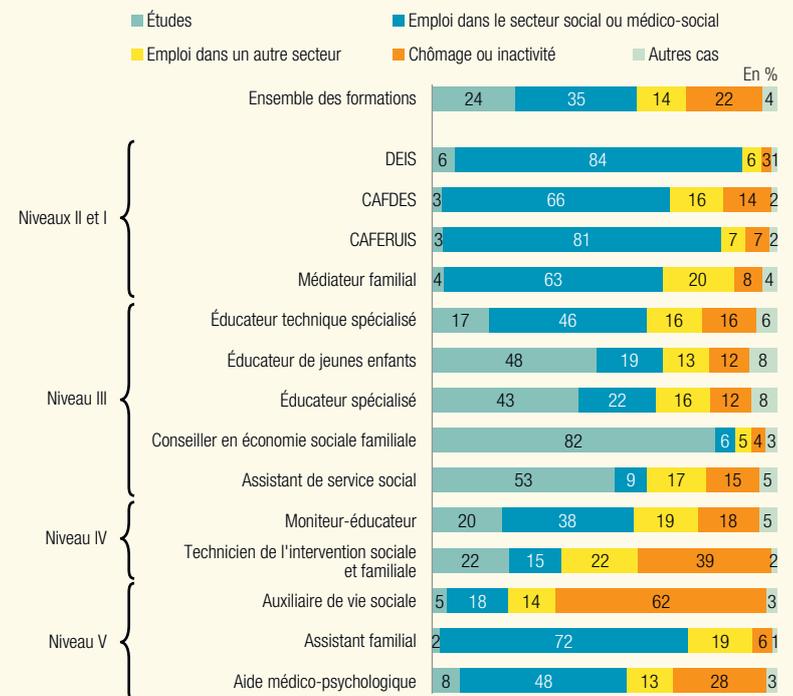
Pour en savoir plus

Téléchargez les données détaillées nationales et régionales de l'enquête sur Data.Drees ; Professions de santé et du social, La formation aux professions sociales.

Téléchargez les informations complémentaires sur l'enquête annuelle sur les écoles de formations aux professions de santé et du social sur le site Internet de la Drees ; rubrique Open Data, sous-rubrique Professions de santé et du social, Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sociales.

GRAPHIQUE

Situation principale précédant l'entrée en formation



DEIS : diplôme d'État d'ingénierie sociale ; CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ; CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

Champ • France entière.

Source • DREES, enquête Écoles 2014.

TABLEAU 1

Répartition des étudiants selon la formation sociale suivie en 2014

Formations	Nombre de sections de formations	Ensemble des inscrits		Effectifs en première année					
		Effectifs en formations	Répartition par formation (en %)	Effectifs en première année	Répartition par formation (en %)	Taille moyenne de la promotion	Proportion de femmes en 1 ^{ère} année	Âge moyen	Évolution des effectifs depuis 2009 (en %)
Niveau V	543	19 593	31,5	14 572	45,6	27	88,9	35,4	-5,7
Auxiliaire de vie sociale	218	4 306	6,9	4 306	13,2	20	93,9	35,7	-27,5
Aide médico-psychologique	223	10 964	17,6	7 968	25,1	36	87,1	32,3	10,2
Assistant familial	102	4 323	7	2 298	7,2	23	85,7	45,7	-0,6
Niveau IV	132	7 776	12,5	3 991	12,6	30	75,2	27	8,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale	44	1 132	1,8	586	1,8	13	93,5	30,2	-6,8
Moniteur éducateur	88	6 644	10,7	3 405	10,7	39	72	26,4	11,2
Niveau III	318	29 771	47,9	10 843	34,2	34	87,2	23,7	-0,1
Éducateur de jeunes enfants	47	5 427	8,7	1 843	5,8	39	96,5	23,3	12,2
Assistant de service social	70	7 910	12,7	2 553	8,1	36	93,2	24,2	-8,6
Éducateur spécialisé	85	13 801	22,2	4 325	13,6	51	77,1	23,6	-3,5
Éducateur technique spécialisé	28	690	1,1	179	0,6	6	45,8	33,3	-24,5
Conseiller en économie sociale familiale	88	1 943	3,1	1 943	6,1	22	96,5	23	14,3
Niveaux II et I	154	5 038	8,1	2 413	7,6	16	68,8	40,7	-3,2
Médiateur familial	24	321	0,5	174	0,5	7	86,2	41,7	-20,5
CAFERUIS	78	3 338	5,4	1 678	5,3	22	70,9	40,1	3,1
CAFDES	24	889	1,4	402	1,3	17	56,2	42,3	-1,2
DEIS	28	490	0,8	159	0,5	6	59,7	41,2	-33,5
Ensemble	1 147	62 178	100	31 819	100	28	84,9	30,7	-2,0

CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale ; CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ; DEIS : diplôme d'État d'ingénierie sociale.

Champ • France entière.

Source • DREES, enquête Écoles 2014.

que demandeurs d'emploi et 23 % sont en contrat de professionnalisation ou en contrat aidé. Dans les formations de niveaux II et I, 37 % des étudiants sont en formation continue et 23 % en congé individuel de formation. Les étudiants de niveau III sont plus souvent en formation initiale et sont ceux qui reçoivent le plus d'aides ou de bourses des conseils régionaux ou d'autres organismes (30 % d'entre eux).

25 000 diplômés en 2014

Parmi les 31 000 étudiants (hors validation des acquis de l'expérience [VAE]) qui se sont présentés aux examens délivrant le

diplôme de leur formation, 25 000 ont été reçus (tableau 2). Le taux de réussite varie selon le diplôme préparé et les filières : de 71 % pour les niveaux II et I à 87 % pour le niveau IV et de 91 % pour les éducateurs de jeunes enfants à 59 % pour le diplôme de médiateur familial. Les femmes réussissent globalement mieux que les hommes (82 % contre 78 %), et ce, dans la plupart des filières.

Des formations différentes selon les régions

La répartition des formations sociales par niveau diffère selon les régions. Ainsi, alors

que seules des formations de niveau V sont accessibles en Corse, on compte un tiers seulement de diplômés du social de ce niveau dans le Centre – Val de Loire ou en Île-de-France. La part des diplômés de niveau IV varie de 8 % dans les Pays de la Loire à 20 % dans le Centre – Val de Loire. S'agissant des diplômés de formations de niveau III, ils représentent de 31 % des diplômés du social en Provence – Alpes – Côte d'Azur à 48 % en Île-de-France. Enfin, pour les diplômés de niveaux II et I, cette proportion varie de 4 % en Nord – Pas-de-Calais – Picardie à 10 % en Bourgogne – Franche-Comté.

TABLEAU 2

Taux de réussite par sexe et par formation en 2014

Formations	Taux de réussite au diplôme par formation (en %)			Total des diplômés délivrés*	Évolution depuis 2009 (en %)	Effectifs de diplômés de la VAE
	Hommes	Femmes	Ensemble			
Niveau V	75,5	81,6	80,9	10 928	5,8	3 027
Auxiliaire de vie sociale	71,4	76,4	76	2 925	-9,4	2 163
Aide médico-psychologique	76,5	83,8	82,9	6 563	26,6	686
Assistant familial	74,7	83,6	82,5	1 440	-24,8	178
Niveau IV	84	88	87	3 131	3,5	594
Technicien de l'intervention sociale et familiale	84,6	85	84,9	395	-17,9	9
Moniteur éducateur	83,8	88,5	87,2	2 736	7,5	585
Niveau III	82,5	83,3	83,2	9 560	1,5	1 811
Educateur de jeunes enfants	80,9	91,4	91,2	1 660	33,1	331
Assistant de service social	73,5	80,5	80,1	2 184	-5,7	160
Educateur spécialisé	83,9	86,8	86,1	4 259	-1,6	1 218
Educateur technique spécialisé	87,4	88,8	88,1	214	-27,9	102
Conseiller en économie sociale familiale	65,8	71,2	71	1 243	0,8	0
Niveaux II et I	68,8	72,4	71,3	1 616	26,3	262
Médiateur familial	78,6	56,1	58,6	71	-44,1	5
CAFERUIS	67,9	71,7	70,4	1 142	41,0	174
CAFDES	61,2	75,3	69,5	278	29,3	63
DEIS	88,8	94,8	90,1	125	-1,6	20
Ensemble	78,2	82,4	81,7	25 235	4,9	5 694

VAE : validation des acquis de l'expérience ; CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale ; CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ; DEIS : diplôme d'État d'ingénierie sociale.

* Pour les parcours de formation uniquement (hors VAE).

Les taux de réussite sont légèrement sous-estimés, car ils ne prennent pas en compte les éventuelles sessions de rattrapage.

Champ • France entière.

Source • DREES, enquête Écoles 2014, direction générale de la cohésion sociale (DGCS), direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), pour les données sur la VAE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Marquier R., 2014, « 1,2 million de travailleurs sociaux en 2011 », *Études et Résultats*, DREES, n° 893, septembre.
- Nahon S., 2015, « Diplômés de formations sociales en 2010 : une insertion professionnelle qui résiste à la crise », *Études et Résultats*, DREES, n° 936, octobre.
- Nahon S., 2014, « Les salaires dans le secteur social et médico-social en 2011. Une comparaison entre les secteurs privé et public », *Études et Résultats*, DREES, n° 879, avril.
- Nahon S., 2012, « Les trois premières années de carrière des diplômés de formations sociales en 2007 », *Études et Résultats*, DREES, n° 818, octobre.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site

drees.social-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur

www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution

drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Franck von Lennep

Responsable d'édition : Carmela Riposa

Secrétaires de rédaction : Sabine Boulanger et Laurence Grivet

Composition et mise en pages : Stéphane Jeandet

Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin

Imprimeur : Imprimerie centrale de Lens

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384